

Compte-rendu de l'entrevue

Principal du collège Y.Coppens/parents membres de l'APE

Jeudi 8 Novembre 2018, 18h

Entrevue bilan de début d'année scolaire, en présence de 6 parents d'élèves, permettant d'échanger sur différents points :

→ Demandes ou remarques émanant des parents :

1. Atteintes au règlement intérieur

Un certain nombre d'**atteintes potentiellement graves au règlement intérieur** (avec notamment atteinte à la sécurité des personnes et des biens) ont été portées à la connaissance des parents : usage d'aérosols dans les vestiaires de sport, cigarettes dans les toilettes, utilisation de portables en cours.

Le collège assure mettre tout en œuvre pour démasquer les auteurs de ces faits qui sont **systématiquement sanctionnés en application du règlement intérieur** (11 sanctions d'exclusion et/ou exclusion/inclusion ont été prononcées depuis le début de l'année au collège). Le Principal s'engage à **renouveler ses consignes de vigilance** auprès des professeurs et surveillants pour prévenir ces actes, en nous expliquant que certains lieux (vestiaires, toilettes) pouvaient être délicats à surveiller. Il souhaite une **implication réelle et concrète de tous les témoins de tels actes au collège** (les élèves comme les adultes) afin qu'ils les dénoncent rapidement, et il aimerait que les parents des élèves responsables comprennent que **les sanctions prononcées ont une valeur éducative**, et se rangent à ses côtés.

Il s'inquiète par ailleurs du nombre important d'élèves (une dizaine sur 39) qu'il a fallu punir par une heure de **retenue essentiellement pour refus d'évaluations** (copies rendues blanches suite manque de travail personnel), traduit par « manque d'obéissance au professeur » Mais c'est un phénomène nouveau qui déstabilise les enseignants. Une solution a été trouvée lors du Conseil pédagogique du 06/11 : il s'agit de prendre les élèves concernés sur des heures de leur EDT, encadrés par des personnels (mais pas des ASEN durant des heures de retenue). L'objectif est de rétablir un dialogue avec l'enfant (de mettre en place pendant un temps limité un accompagnement personnalisé)

Les **remontrances collectives** qui ont pu être prononcées à l'égard de classes entières restent rares, et qu'une partie des élèves (non concernés par des manquements au règlement) étaient las de celles-ci. Il semblerait que la convocation dans le bureau du Principal des élèves perturbateurs ait permis une amélioration de situation.

Il indique cependant que selon lui, **le climat global au collège reste remarquable et serein**, que ces incidents concernent un nombre très limité d'élèves.

2. Poids des cartables

Il est jugé régulièrement excessif par certains parents, alors que normalement une attention particulière est portée au problème (sensibilisation lors **d'actions dans le cadre du Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté**). Le Principal regrette que les élèves ne puissent faire un **meilleur usage de leurs casiers**, notamment parce que les cars passent très rapidement après la fin des cours. Il est proposé d'envisager ultérieurement **l'usage de cahiers plus fins**, et donc moins lourds.

3. Demande installation boîte aux lettres APE

Cette demande est faite pour pouvoir récupérer plus facilement certains documents (courriers, bulletins d'adhésion ou de liaison, commandes...). Une réflexion préalable est nécessaire pour évaluer son intérêt potentiel.

4. Réunions parents professeurs

Des parents expriment le souhait qu'un **plan indiquant les salles où ils pourront rencontrer tel ou tel professeur** leur soit remis ou au moins affiché au collège lors de ces réunions. Un certain nombre d'entre eux regrettent le système de planning horaire, difficile cependant à remettre en place. Le Principal indique tenir au **principe de 2 réunions parents professeurs par an, en alternance avec 2 réunions parents professeur Principal**.

5. Conseils de classe

Les parents condamnent que **certains d'entre eux se déroulent avec un nombre très faible de professeurs, qui remet en question la légitimité des appréciations prononcées**. Ils demandent à l'administration de vérifier au préalable auprès des professeurs leurs intentions de présence (calendrier prévisionnel préparé en avance), afin de s'assurer d'un nombre suffisant de ceux-ci. Le principal rappelle que les professeurs sont contraints de participer à au moins 5 conseils par trimestre.

6. Dates des stages de 3èmes

Les parents aimeraient que ces dates soient fixées et **annoncées officiellement beaucoup plus tôt (fin classe de 4^{ème} ?)**, en mettant en garde les élèves et leurs parents sur la difficulté à obtenir des places dans certains secteurs très demandés (ne pas attendre alors !). Le principal rappelle que les dates avaient été communiquées aux élèves par les professeurs principaux dès la rentrée. En revanche, les conventions de stage n'ont pas été distribuées aussi tôt. Il faudra donc le faire l'an prochain. Il souligne aussi qu'il est possible de réaliser d'autres stages d'observations au cours de l'année scolaire en classe de 3^{ème}, à condition de rattraper les cours manqués.

➔ **Infos/communications du collège**

1. Mise en place nouveau type de bulletins trimestriels en 6^{ème}

Le Principal profite de la réunion pour présenter le nouveau type de bulletins d'appréciation qui sera remis aux parents des élèves actuellement en 6^{ème}. Ce bulletin correspond globalement à celui que les familles recevaient quand leur enfant était encore en CM1 et CM2 : **disparition de l'évaluation notée au profit d'une évaluation par code couleur** (de rouge à vert) des acquis de compétences principalement visés dans le cadre de chaque discipline.

2. Mouvements de professeurs

La professeure d'Espagnol devrait être rapidement remplacée. En Technologie, le Professeur en poste a pris ses fonctions tout récemment.